

Témoignages

QUOTIDIEN DE LA FEDERATION COMMUNISTE DE LA REUNION

Fondateur : Raymond VERGES
Directeur : Paul VERGES
PROPRIETAIRE « TEMOIGNAGES » S.A.R.L.
SAMEDI 14 FEVRIER 1959
numéro : 1.226 — 14^e année
76, rue M^r Leclerc — Tél. 14-62 — St-Denis
Abonnement mensuel : 126 Francs

Prenant prétexte des démissions acquises par la pression ou l'abus de confiance, ET SUR RAPPORT DU PREFET PERREAU PRADIER LE CONSEIL DES MINISTRES A DECIDE LA DISSOLUTION DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-PAUL A TROIS SEMAINES DU SCRUTIN DU 8 MARS !

Quels sont les réunionnais qui accepteront de prendre devant notre peuple, la responsabilité de bafouer la dignité de leurs compatriotes et de violer le Suffrage Universel le 8 Mars ?

La nouvelle que chacun attendait a été diffusée par la radio hier matin : le Conseil des Ministres, réuni jeudi sous la Présidence du Général de Gaulle, Président de la République, a décidé, sur rapport du Ministre de l'Intérieur, la dissolution du Conseil Municipal de St-Paul

Ainsi par la pression, la corruption ou l'abus de confiance, des démissions ont été obtenues ou extorquées depuis plusieurs semaines à St-Paul.

Malgré les plaintes et protestations des intéressés, le Préfet, n'ordonnant aucune enquête, considérait les démissions comme définitives

Mais il n'en restait pas moins que quinze conseillers de la majorité sur dix neuf — c'est-à-dire 80 0/0 — avaient manifesté, il y a quelques jours, au Président de la République et au Ministre de l'Intérieur leur volonté de conserver leur mandat.

Et ils étaient 15 conseillers sur un Conseil Municipal de 27 membres — soit 55 0/0 — c'est-à-dire plus que la moitié du Conseil, minimum exigé par la loi pour le maintien en place d'une municipalité.

Et malgré les plaintes en justice, recours au Tribunal Administratif, télégrammes au Ministre de l'Intérieur et

au Président de la République, le Conseil Municipal a été dissous.

Et cela à huit jours de l'ouverture de la campagne et à trois semaines du scrutin.

Faut-il donc qu'ils aient peur d'un vote loyal des électeurs de St-Paul !

Les circonstances qui ont entouré cette dissolution, qui n'est, comme l'écrit le Progrès, « que la réédition de ce qui s'est passé à St Louis, à St André et à St-Leu », vont aider les réunionnais à voir, encore une fois, combien sont respectés leurs droits « de français à part entière ».

Que tous les réunionnais réfléchissent à la portée des déclarations officielles selon lesquelles « la voie du Suffrage Universel est la seule valable, à condition que soient respectées la liberté et la sécurité » !

On en voit aujourd'hui, l'application à la Réunion

Nous verrons quels sont les réunionnais qui accepteront de compléter la manœuvre en prenant, devant notre peuple, la responsabilité de bafouer sa dignité et de bourrer les urnes le 8 Mars.

Quant aux travailleurs de St-Paul, ils s'uniront face au

danger pour infliger aux colonialistes le 8 Mars, l'échec que mérite leur forfait.

Au sujet de la détaxe de distance LES PLANTEURS NE SERONT PAS DUPES III -- La signification d'une campagne bien orchestrée

Ainsi Monsieur Jourdain, représentant du Grand Patronat Français pour obtenir le paiement de la détaxe de distance, n'hésite pas à en venir aux menaces.

Si nous, nous avions parlé de ces « solutions de désespoirs », « de relâchement de liens avec la Métropole » nous aurions été accusés de démagogie mais aussi d'excitation à la haine contre la France (voire même poursuivis en justice pour vouloir porter atteinte à l'intégrité de territoire nationale) par cette même presse qui a publié l'interview de M. Jourdain.

Les planteurs, écrasés et voilés nullement voir leurs intérêts défendus par un porte parole de ces mêmes usiniers.

Ils se montrent extrêmement méfiants.

Ils ont raison en outre quand ils voient la Démocratie (qui n'a d'ailleurs pas encore répondu à la question précise que nous lui avons posé dans un de nos récents numéros) nous accuser de démagogie, pour pouvoir mieux blanchir les usiniers !

Le Cri du Peuple a été plus

Clément Valère, « le maître conseiller général - et député-fraudeur », fait partie du groupe de l'U.N.R. à l'Assemblée Nationale.

Le Secrétaire Général de ce parti est M. Albert Chalandon. Quels sont ses titres ? M. Chalandon, époux de la princesse Murat, est administrateur-directeur de la Banque Commerciale de Paris, des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries du Chili, du Bon Marché et de la société pétrolière Francarep.

Le Parti de Clément Valère est donc dirigé par un banquier et gros capitaliste.

Mais M. Chalandon est également Administrateur de la Société des Sucreries d'Outre-Mer qui possède à la Réunion, les trois usines de Beaufonds, Ravine-Creuse et Vue-Belle, ainsi que plusieurs usines à la Guadeloupe.

Avec le Parti de Clément Valère, dirigé par un banquier et usinier, les colons, journaliers et planteurs de la Réunion sont sûrs d'être bien défendus !

LE PRESIDENT DU PARTI DE L'U.N.R.

-- de Clément Valère et des autres --

EST UN BANQUIER ET UN USINIER DE LA SOCIETE DES SUCRERIES D'OUTRE-MER (3 usines à la Réunion)

masse des planteurs.

Nous avons vu que ces grands Français que sont les hommes du Syndicat des Fabricants de Sucre ne reculent pas devant les moyens et savent se servir du chantage aux « solutions de désespoirs » et au « relâchement des liens avec la métropole ».

2) Détourner l'attention des planteurs de la lutte pour la défense de leurs intérêts propres.

Assimilés pour la circonstance à des « producteurs de Sucre » les planteurs sont devenus les associés des usiniers dans la bataille.

C'est un moyen commode pour faire oublier aux planteurs les conditions du règlement proprement dit, des sucres.

Ces dernières et c'est ce que veut faire croire la campagne de presse actuelle, doit donner entièrement satisfaction aux planteurs, dont les difficultés ne peuvent résulter que du non paiement éventuel de la détaxe de distance ! Ce qui est faux.

La vie du Parti

Réunion du Comité Fédéral

Dimanche 15 février à 8 h. 30 à la mairie du Port

Ordre du Jour :

- 1) Les élections municipales
- 2) La Conférence fédérale

Le présent avis tient lieu de convocation.

TOUS CE SOIR SAMEDI 14 FEVRIER A 17 H. 30

A LA COUR LUCAS (RUES DAUPHINE ET VOLTAIRE)

AU GRAND MEETING A SAINT-DENIS :

LA DEFENSE DU SUFFRAGE UNIVERSEL

ET LES PROCHAINES ELECTIONS DU 8 MARS